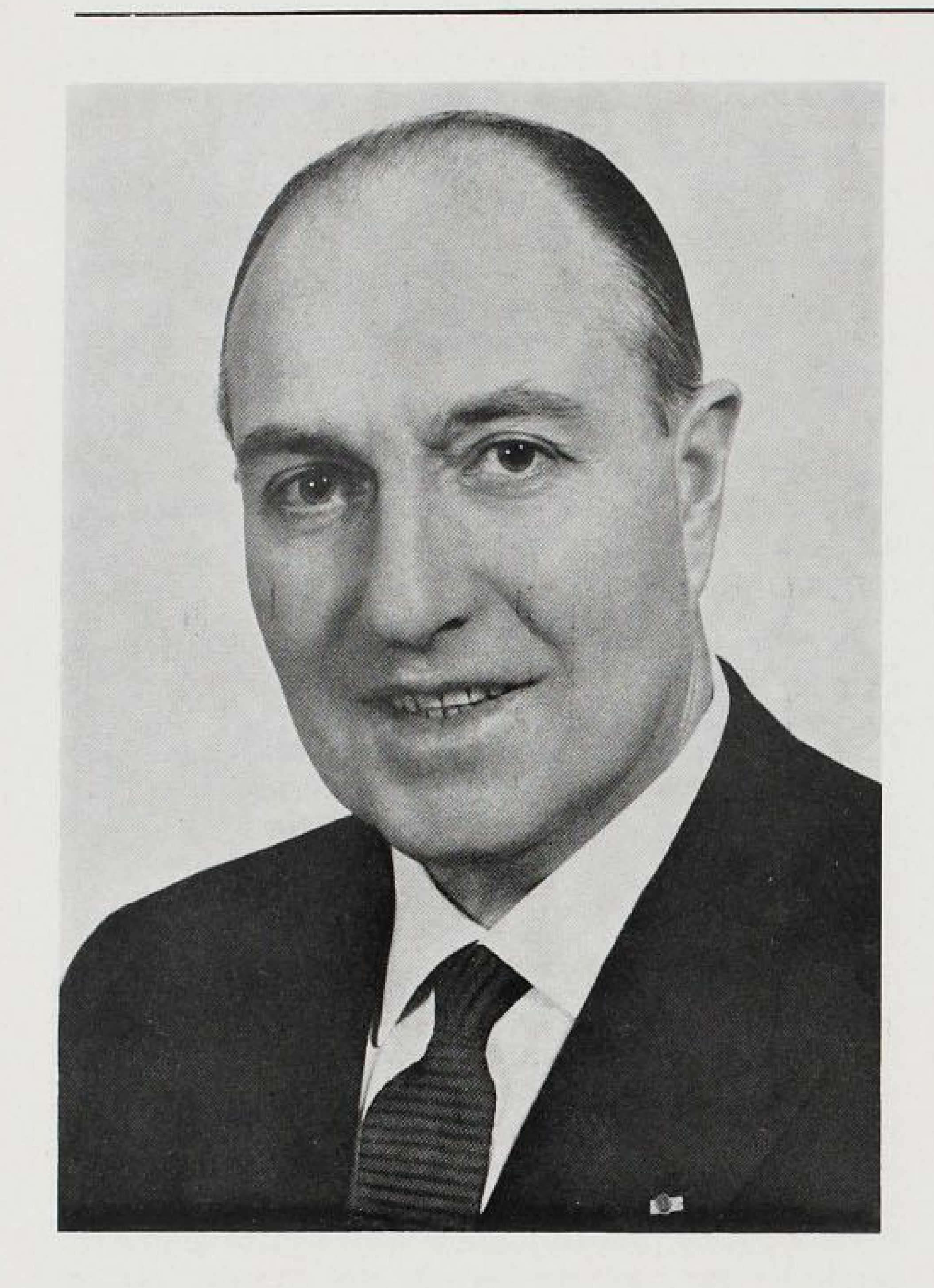
UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE



DOCTEUR

Bernard LAFAY

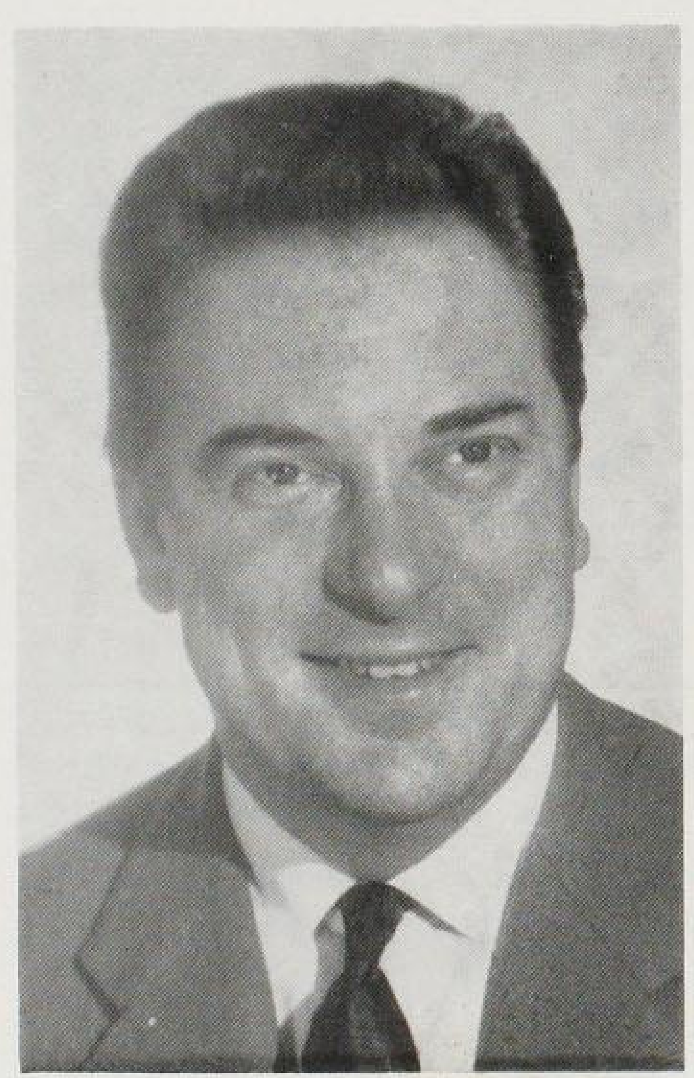
Député des Ternes-Monceau
Conseiller de Paris (XVIIe)
Ancien Ministre de la Santé Publique

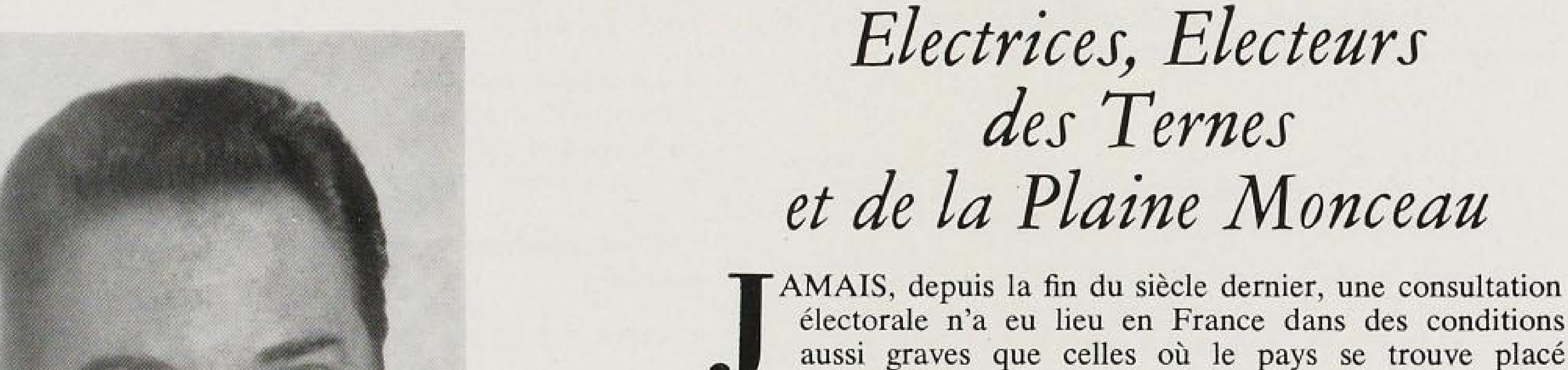
Commandeur de la Légion d'Honneur. Croix de guerre 39-45.

SUPPLEANT

Jacques SANGLIER

Ancien député du 17e arrondissement





Electrices, Electeurs des Ternes et de la Plaine Monceau

JAMAIS, depuis la fin du siècle dernier, une consultation électorale n'a eu lieu en France dans des conditions aussi graves que celles où le pays se trouve placé aujourd'hui.

La dissolution de l'Assemblée nationale a été décidée par le Président de la République parce qu'il a jugé nécessaire et urgent le recours au suffrage universel, souverain en démocratie.

Au cours des dernières semaines, les bases même de la société ont été ébranlées, les principes de notre civilisation mis en cause. L'émeute a dévasté les rues de Paris. Le sang a coulé. L'économie a été paralysée. **La France s'est trouvée au bord de la guerre civile.** A l'occasion des revendications des étudiants, puis des salariés, une redoutable **entreprise de subversion** a tenté de détruire l'Etat pour s'emparer par la violence du Pouvoir.

Le Pays s'est ressaisi, mais le péril totalitaire reste menaçant. **Pour tous les républicains, le devoir est simple :** se

rassembler pour défendre l'ordre, la légalité, les libertés publiques contre le communisme, ses alliés et ses satellites.

★

Le chef de l'Etat et le gouvernement de la République doivent pouvoir s'appuyer demain sur **une majorité parlementaire incontestable** qui représente vraiment la volonté d'ordre et les espérances de progrès de la nation. Sinon, ce serait l'incertitude, puis l'instabilité, puis le chaos, enfin **le retour en force de la violence révolutionnaire, la ruine et le sang.** Cette majorité de salut public se dégagera du puissant mouvement d'union nationale que vous souhaitez tous.

Dans vos mains, le bulletin de vote sera une **arme victorieuse,** à condition que vous sachiez oublier vos divisions, que vous fassiez taire vos préférences ou vos ressentiments ; à condition que l'esprit d'union l'emporte sur l'esprit de parti.

Lors des élections de 1967, où vous m'avez choisi pour vous représenter à l'Assemblée nationale, je vous appelais déjà à l'union sur des idées claires, simples et raisonnables. Je pressentais alors le danger incarné par la prédominance du parti communiste dans les rangs de l'opposition. Les événements ont justifié cette crainte.

Aujourd'hui, l'union des citoyens opposés au communisme totalitaire sauvera la République. Aux heures de crise un seul parti doit exister : celui de la France. C'est pourquoi, Jacques Sanglier, ancien député du 17e arrondissement, et moi-même, avons réalisé l'union face aux périls qui menacent la République. Dans notre circonscription traditionnellement nationale, il faut que cet exemple soit compris et suivi.



Député de Ternes-Monceau depuis mars 1967, je suis resté fidèle à mes engagements électoraux.

Je vous avais promis de soutenir la stabilité gouvernementale : c'est pourquoi je n'ai pas voté les motions de censure présentées par une opposition incohérente et dominée par le parti communiste, incapable de gouverner, mais décidée à nous conduire au collectivisme. L'entreprise totalitaire a montré ce dont elle était capable. Elle se serait rendue maîtresse du pays si nous avions eu l'inconscience de renverser le gouvernement.

Je vous avais promis de me consacrer aux problèmes sociaux : j'ai mis mon activité parlementaire au service de la santé publique, des personnes âgées, des anciens combattants, des familles, de l'enfance handicapée, des rapatriés, du logement, de toutes les grandes causes humaines. J'ai défendu la libre entreprise, le petit et moyen commerce, l'artisanat, l'initiative privée et les libertés économiques.

Je vous avais promis de défendre l'amnistie en faveur des Français condamnés à la suite des événements d'Algérie : tous mes votes témoignent que j'ai tenu parole sans défaillance.

Je vous avais promis de défendre la construction de l'Europe : malgré les inévitables difficultés que rencontre cette grande œuvre, nous en poursuivrons résolument la **réalisation définitive.** Nous répondrons ainsi à l'espérance de notre jeunesse qui trouvera dans l'Europe nouvelle un idéal et une raison d'agir.



Il reste beaucoup à faire, et il faut tirer des leçons positives de la crise morale et économique qui a secoué le pays. **Des réformes profondes doivent être entreprises d'urgence pour apaiser les inquiétudes légitimes de la jeunesse et des travailleurs.** Ces réformes ne seront fructueuses que si elles s'accomplissent dans l'ordre et avec la participation de toutes les catégories sociales. Il n'y a pas de progrès possible dans l'anarchie et c'est par la loi que nous remédierons aux imperfections de notre société.

Le monde moderne est entré dans une période vertigineuse de mutation technique et sociale. Il dépend de nous que cette évolution se déroule en France dans la paix civique et la compréhension mutuelle.

C'est pourquoi vous voterez en masse le 23 juin prochain

UNION POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE, C'EST-A-DIRE POUR L'ORDRE, POUR LA LIBERTE ET LE PROGRES SOCIAL.

Docteur Bernard LAFAY,

Les manœuvres de division ne peuvent que favoriser le communisme et l'anarchie. Tout est à craindre des candidats qui refusent de le comprendre et s'obstinent, comme par le passé dans une attitude personnelle et sectaire contraire à l'intérêt national. Le docteur Bernard LAFAY est le candidat unique des Nationaux et des Républicains, le seul investi par l'Union pour la Défense de la République avec le soutien des Républicains Indépendants.

IMPRIMERIE BAUDELAIRE - PARIS